

PARUTION : JUIN 2020



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} JUIN 2020

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant l'arrêté ministériel 2020-029, daté du 26 avril 2020, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance ordinaire du conseil.

En conséquence, il est proposé par **Carl Croteau**, appuyé par **Rock Côté** et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents;

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

ACCEPTATION ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS ET DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois de mai 2020 totalisant 37 252,38\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 19 à 23 totalisant 9 740,99\$.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE 2020

6 juillet, 3 août, 14 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

RAPPORT DE LA MAIRESSE

Faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2019

Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 démontrent des revenus de 758 985\$ et des dépenses de 706 690\$, soit un surplus de 52 295\$.

Revenus	Rapport 2019
Taxes foncières, eau, ordures, récupération	520 617\$
Subvention entretien chemins 2019	144 609\$
Subvention amélioration routier du député 2019	15 000\$
Emploi d'été Canada 2019 Politique familiale Agence 9-1-1	26 286\$
Recyc-Québec	17 517\$
Revenus tenant lieu de taxes	672\$
Location de salle et autres	8 745\$
Inscription OTJ	8 598\$
Permis divers, mutations	8 717\$
Revenus d'intérêts et autres	8 224\$
Total des revenus	758 985\$
Dépenses	
Conseil, MRC, entrée électrique, plomberie, assurances, évaluation, module télétransmission paie, comptabilité, assistance ingénieurs	196 008\$
Sécurité incendie, police	73 961\$
Enlèvement de la neige, voirie municipale, éclairage de rue Transport adapté	250 517\$
Eau potable, égout, matières résiduelles, recyclables, enfouissement	85 371\$
Aménagement, zonage, développement économique, tourisme	17 236\$
Loisirs, parcs, terrain de jeux	24 742\$
Transfert de dépenses à même le budget Dépenses d'investissement	57 001\$
Santé et bien-être	1 854\$
Total des dépenses	706 690\$
Surplus de l'exercice	52 295\$

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

D'après les vérificateurs Groupe RDL mc solutions comptables, les états financiers pour l'année 2019 représentent la situation financière des différents fonds ainsi que les résultats des opérations et ce, dans le cadre des principes comptables généralement reconnus. Les vérificateurs soulignent la bonne santé financière de la municipalité.

Traitement des élus municipaux-Année 2019

Jessika Lacombe

Mairesse	Rémunération (excluant les charges sociales)	8 014\$
	Allocation de dépenses	4 541\$

Rock Côté, André Mercier, Patricia Dubois, Carl Croteau, Claude Blais

Conseillers	Rémunération (excluant les charges sociales)	1 980\$
	Allocation de dépenses	1 122\$

Mélissa Turgeon

Conseillère no. 3	Rémunération (excluant les charges sociales)	495\$
	Allocation de dépenses	280\$

En 2019, nous étions toujours en attente pour les travaux admissibles dans le programme de l'aide financière RIRL pour le 7^e Rang. Le 27 mars 2020, nous recevons une lettre du ministre François Bonnardel, nous informant qu'il accorde à notre municipalité une aide financière maximale de 752 928\$ pour le projet de réfection du 7^e Rang dans le volet Redressement des infrastructures routières locales, Programme aide à la voirie locale. Les travaux dans le 7^e Rang ont commencé le 19 mai 2020 et sont en voie de réalisation présentement.

Aussi en 2018, la Municipalité a procédé à une demande d'aide financière au Programme d'infrastructures municipales d'eau PRIMEAU vu l'arrêt du programme FEPTU. Le projet des travaux d'égouts et réalisation d'ouvrage d'assainissement des eaux usées a été accepté avec PRIMEAU en 2019. La firme AVIZO EXPERTS-CONSEILS continue les procédures pour la réalisation du projet de traitement des eaux usées. Nous attendons toujours depuis six (6) mois un retour de MAMH pour faire avancer le projet. Le 24 mai 2019, nous faisons l'acquisition d'un terrain, situé sur la rue Principale relatif au projet de traitement des eaux usées.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

En 2019, considérant la Loi sur la sécurité civile, prévoit qu'avant l'entrée en vigueur du premier schéma de sécurité civile qui la lie, toute municipalité locale doit s'assurer que sont en vigueur sur son territoire et consignés dans un plan de sécurité civile, des procédures d'alertes et de mobilisation ainsi que des moyens minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre que peut déterminer le ministre par un règlement.

Le règlement a été édicté par le ministre de la Sécurité publique, le 20 avril 2018.

La municipalité a présenté une demande d'aide financière et reçu un montant de 10 000\$ de l'Agence municipale 9-1-1 du Québec d'où vient le programme. La municipalité s'engage à investir au moins 2 000\$ en fonds ou en coûts du projet.

Serge Morin, consultant en sécurité civile a été mandaté pour la rédaction et l'élaboration d'un plan complet de sécurité civile exigé par la Loi selon les ressources et les capacités de la municipalité, incluant les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre, édicté par le ministre de la Sécurité publique en vigueur le 9 novembre 2019 au montant de 9 020\$

(Grand total conception du plan de sécurité civile avec guides simplifiés.)

Une formation de base en sécurité civile ainsi que la simulation de sécurité civile au montant de 3 000\$ est à venir à cause de la situation que nous vivons présentement la COVID-19, et les changements fréquents du gouvernement qui a pour but de promouvoir la distanciation sociale, le confinement, pas de rassemblement, etc.

Objectifs généraux 2020

Poursuivre le dossier des eaux usées-PRIMEAU

Maintenir la régularité de l'approvisionnement en eau potable

Organiser des activités pour les jeunes comme l'OTJ et autres selon les directives du gouvernement relative à la COVID-19

Bénéficiaire du Programme de remboursement de la taxe sur l'essence 2019-2023-TECQ

Continuer à améliorer les chemins de la municipalité

Profiter du Programme du Fonds de développement des territoires-FDT

Voir au bon état des sentiers pédestres ainsi que les terrains municipaux

Élaboration d'une politique familiale municipale dans la cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales (PFM)

Élaboration d'une politique dans le cadre du Programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés (MADA)

Remerciements

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

Je tiens à remercier les conseillers municipaux pour leur dévouement et leur implication. Un conseil municipal ne peut fonctionner que s'il se place au-dessus des préoccupations personnelles. Le conseil a travaillé en concert avec la mairesse pour le mieux-être de l'ensemble de notre population. Une petite municipalité n'a pas les ressources financières et humaines pour que les fonctionnaires municipaux prennent en charge les dossiers comme cela se fait dans les villes. Ici, le travail doit se faire par les conseillers et la directrice générale. De plus, plusieurs de ces conseillers gagnent leur vie à l'extérieur ou sont travailleurs autonomes, la tâche qui leur est demandée est colossale. Je désire remercier les conseillers ainsi que la directrice générale de leur disponibilité et du travail accompli.

Jessika Lacombe, mairesse

1^{er} juin 2020

MANDAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU 7^E RANG, RIRL, SNC LAVALIN

SNC Lavalin est mandaté pour la surveillance des travaux de réfection du 7^e rang, RIRL, au montant forfaitaire de 4 500\$ conformément au devis proposé.

CORRESPONDANCE

Documentations diverses journalières concernant la COVID-19.

Québec.ca/coronavirus

PÉRIODE DE QUESTION(S)

Vu la COVID-19, le gouvernement demande au conseil de siéger à huis clos et le public n'est pas admis. Le public est invité à poser leurs questions par courriel. Vu l'obligation prévue par l'arrêté ministériel obligeant la publication sur notre site internet d'un enregistrement audio de la séance au moyen d'un appareil tel qu'une tablette, un téléphone.

Vous pouvez prendre connaissance de la séance ordinaire du conseil du 1^{er} juin 2020 à 20h sur le site internet de la municipalité sous procès-verbaux vu le huis clos et la demande du gouvernement provincial.

Aide-conseil aux propriétaires de maisons anciennes

Thetford Mines – Les propriétaires d'une maison datant d'avant 1950 désireux d'entreprendre des travaux de rénovation extérieurs peuvent bénéficier d'un service-conseil en architecture patrimoniale pour les guider dans la planification. La MRC des Appalaches participe, avec les autres MRC de la Chaudière-Appalaches,

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

au projet de Clinique d'architecture patrimoniale de la Chaudière-Appalaches (CAPCHA) qui permet aux résidents des 19 municipalités de chez nous d'avoir accès à ce précieux service.

Expertise d'un architecte pour 100 \$

Le ou les propriétaires doivent désirer préserver ou retrouver le cachet patrimonial de leur résidence. Le mandat a été confié à la firme Marie-Josée Deschênes, architecte spécialisée dans le patrimoine bâti. L'architecte se déplace sur place pour évaluer l'état des composantes du bâtiment, prendre des photos, réaliser un carnet de santé, dessiner des esquisses en fonction de la demande du propriétaire pour finalement remettre un rapport technique complet. Le propriétaire participant devra déboursier un montant de 100 \$, soit 12,5 % du montant réel de 800 \$ pour bénéficier de l'aide-conseil. Treize cliniques seront offertes chaque année dans la MRC.



Après la visite à domicile, la firme d'architecte remet un rapport complet aux propriétaires, incluant des esquisses de la maison après une rénovation appropriée.

Demande en ligne

Les propriétaires désireux de participer à une telle démarche devront déposer leur demande en ligne sur le site internet capcha.ca. Gestionnaire du projet régional, la MRC de Lotbinière recevra les demandes qu'elle fera approuver par la MRC concernée.

Ce projet, qui a reçu l'appui de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA), est rendu possible grâce au soutien du *Fonds d'appui et de rayonnement des régions* (FARR). L'objectif principal est de préserver et de mettre en valeur le patrimoine bâti du territoire qui demeure fragile et nécessite une expertise particulière lorsque des travaux de rénovation ou de restauration sont prévus.

Louis Laferrière, directeur général
MRC des Appalaches
418 332-2757, poste 223
lferriere@mrcdesappalaches.ca

Louise Nadeau, conseillère en développement territorial
MRC des Appalaches
418 332-2757, poste 234
lnadeau@mrcdesappalaches.ca

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

VOUS POUVEZ CONSULTER LES ADRESSES « WEB » SUIVANTES TOUTE LA DOCUMENTATION « SACHEZ QUOI FAIRE AVANT, PENDANT ET APRÈS UN FEU DE FÔRET »

sopfeu.qc.ca	Société de protection des forêts contre le feu Rubrique à la maison
habitation.gouv.qc.ca	Société de l'habitation du Québec consignes à suivre lors de vos travaux d'habitation comme entretien de la toiture, rénovations, construction, matériaux résistants au feu etc.
québec.ca	Urgence Québec Rubrique Situations d'urgence, sinistres et risques naturels, Page Feu de forêt Conseils et prévention, santé, environnement, qualité de l'air Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Rubrique Eau potable
Ceaeq.gouv.qc.ca	Section Accès rapide, analyse de l'eau d'un puits; Ministère de la Sécurité publique du Québec Rubrique comment se préparer à la maison, préparer sa trousse d'urgence pour la maison en situation d'urgence
quebec511.info	Avertissements en vigueur
mapaq.gouv.qc.ca	Consommation des aliments, panne d'électricité
mffp.gouv.qc.ca	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Rubrique Protection du milieu forestier
urgencequebec.gouv.qc.ca	Responsabilités des citoyens Rubrique Nettoyez votre résidence et votre terrain Rubrique Réintégration, après un sinistre
cnesst.gouv.qc.ca	Thématique Répertoire toxicologique
hydroquebec.com	Rubrique près des lignes de distribution

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

environnement.gouv.qc.ca **Section Matières résiduelles**

recyc-quebec.gouv.qc.ca **Rubrique Mieux récupérer**

ATTENTION AUX LINGETTES DÉSINFECTANTES

La crise à laquelle nous faisons face présentement exacerbe un problème, celui des lingettes désinfectantes ou démaquillantes. Avec la reprise des activités, on peut s'attendre à une recrudescence de leur utilisation, que ce soit pour nettoyer les surfaces ou pour lutter contre la propagation du virus. Bien que ces lingettes humides soient très prisées pour leurs facultés antiseptiques, elles sont faites d'une matière fibreuse très résistante et ne peuvent donc pas se désintégrer les conduits d'eaux usées.

Contrairement au papier de toilette, les lingettes désinfectantes ou démaquillantes, tout comme les serviettes hygiéniques et les tampons, ne se désagrègent pas dans les conduits. Ces produits n'ont tout simplement pas leur place dans la toilette et dans le réseau d'égout, ils sont destinés à la poubelle. Il est important que tous le comprennent bien pour éviter des désagréments coûteux pour les municipalités et les citoyens.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca